

Projet pédagogique de l'Association Ô bois

« Aide-moi à le faire moi-même »

Moyens

Le moyen principal vient du cadre dans lequel se déroule le groupe de jeux, c'est-à-dire, de **la forêt** elle-même. A cela, nous ajoutons les moyens suivants :

- *Le temps et l'espace*
Laisser assez de temps, assez d'espace et un environnement adapté pour que les enfants puissent aller à la découverte de la nature par eux-mêmes. Les accompagnants/es se placent en tant que guides enthousiastes suscitant la curiosité et l'envie de découvrir.
- *Le canapé forestier*
Le canapé forestier est le lieu central de l'accueil en forêt. Il est un abri contre le vent, mais aussi un lieu où s'asseoir, où se retrouver, où se ressourcer, où se reposer. Il sert de base aux rituels, aux rondes et aux rassemblements.
- *Le plein-air*
Le fait de proposer le groupe de jeux en forêt toute l'année et par tous les temps permet aux enfants d'observer la richesse et la diversité de la nature selon les saisons et la météo.
- *Le jeu libre*
Le jeu libre est l'élément le plus présent dans les accueils. Il permet aux enfants d'apprendre à s'organiser selon les conditions, à communiquer et à réagir. Les accompagnants/es veillent au bien-être des enfants, en les soutenant dans leur projet, en donnant éventuellement une impulsion, mais en intervenant le moins possible dans leur jeu.

- *Les activités dirigées*

Celles-ci seront variées et se feront selon différentes approches :

- Coopérative
- Créative
- Musicale
- Contemplative
- Motrice
- Sensorielle
- Ludique
- Symbolique
- Exploratrice et scientifique
- Imaginative
- Orientée vers les actions de notre quotidien

- *La sécurité affective*

Les *différents rituels* mis en place permettent à l'enfant d'avoir des repères dans le temps et dans l'espace ceci afin de pouvoir anticiper.

La *régularité dans les accueils* est importante afin de pouvoir y créer des liens, de prendre confiance dans ce cadre naturel et devenir de plus en plus autonome.

La *régularité des accompagnants/es* est primordiale. Ce sont les mêmes personnes qui accompagnent le groupe de jeux chaque semaine. Ils veillent au bien-être des enfants en respectant le rythme de chacun.

- *La sécurité physique*

Les *règles du groupe* sont expliquées aux enfants et les accompagnants/es veillent à ce qu'elles soient respectées.

Les *limites du terrain* de jeu sont clairement définies. Le canapé forestier est orienté de telle façon que les accompagnants/es voient en permanence les enfants.